

Décret anti-immigration : Trump prisonnier de ses déclarations passées



Pour expliquer sa décision de bloquer le décret de Trump, le juge Watson s'est appuyé sur plusieurs déclarations de Donald Trump à l'égard des musulmans.

Même édulcoré, expurgé de ses aspects les plus controversés, la version deux du décret anti-immigration de Donald Trump ne passe pas. Mercredi, quelques heures avant son entrée en vigueur, un juge fédéral d'Hawaï, Derrick Watson, a suspendu le texte, infligeant une nouvelle claque judiciaire au président américain sur une des mesures phares de sa présidence.

La justice a estimé dans son jugement que la suspension temporaire du décret éviterait un "préjudice irréparable". Pour étayer sa décision, le juge Watson s'est appuyé sur plusieurs déclarations de Donald Trump et de ses conseillers à l'égard des musulmans. Il en a conclu que le décret comportait des "preuves significatives et irréfutables d'animosité religieuse".

Ainsi, la prise en compte du contexte a été fondamentale pour déterminer le sens et le but réel du décret, malgré la volonté de l'administration Trump d'être le plus neutre possible dans la forme du texte. "Rarement les propres mots du candidat n'ont autant hanté aussi dramatiquement sa présidence", a écrit le "New York Times" jeudi estimant que les pires avocats de Trump se sont finalement trouvés être dans son propre camp.

Si la Maison-Blanche a tout fait pour revoir sa copie, il est difficile de ne pas opérer un rapprochement entre le décret et les propos de Donald Trump au cours de la campagne. Le juge d'Hawaï a ainsi noté qu'à la suite de la tuerie de San Bernardino en décembre 2015, le candidat avait publié un communiqué dans lequel il avait déclaré vouloir interdire l'immigration de toute personne de confession musulmane sur le territoire américain.

"Trump a dit 'muslim ban'"

Depuis, Donald Trump avait atténué ses propos, mais Derrick Watson n'a cependant pas oublié. Les proches du président ont beau argumenter que le président dispose d'un très large pouvoir en matière de sécurité nationale et que c'est sur cela uniquement que se fonde le décret, la justice n'y croit pas. Elle y croit d'autant moins que l'entourage de Donald Trump a publiquement trahi les motivations secrètes du décret.

Ainsi, Stephen Miller, principal conseiller à la Maison-Blanche, l'un des architecte du décret, a déclaré à Fox News, le mois dernier, que la deuxième copie était un "simple ajustement technique", mais que "fondamentalement, ce sera la même politique" que le premier texte bloqué par la cour d'appel fédérale du 9e circuit. L'ancien maire de New York et soutien de Donald Trump Rudy Giuliani a lui aussi confessé à la télévision que "quand il [Donald Trump] l'a annoncé pour la première fois, il a dit 'muslim ban'. "Il m'a appelé et il a dit 'créez une commission, montrez-moi la bonne façon de le faire légalement'", a-t-il encore confié.

S. D.